

# INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

## LA LIGNE ÉDITORIALE

Recherche en soins infirmiers (RSI) est une revue indépendante française à comité de lecture qui publie depuis 1985 dans l'espace francophone international. Elle propose chaque trimestre des articles scientifiques portant sur les divers domaines du soin (clinique, gestion, enseignement) et activités sur la santé (recherche, méthodologie) provenant de toute la francophonie.

La revue a pour but de diffuser des études en sciences infirmières et disciplines connexes en vue d'engager les professionnels dans une pratique basée sur des données scientifiques et dans des activités qui vont contribuer au développement des connaissances en sciences de la santé permettant l'amélioration continue de la qualité des soins et des services offerts aux diverses clientèles.

Dans un esprit ouvert à l'interdisciplinarité, ce lieu de publication vise à favoriser le débat épistémologique sur les concepts et théories permettant une construction disciplinaire centrée sur la promotion de la santé de la personne dans son environnement.

## LES RUBRIQUES

**Rencontre** : articles relatifs à une discussion : présentation argumentée et documentée d'une réflexion épistémologique, éthique et/ou philosophique ou encore sur un thème d'actualité.

**Méthodologie** : articles relatifs à une approche méthodologique, présentant l'analyse critique d'une méthode, d'un outil, d'un concept, d'une théorie.

**Recherche** : publication de recherches selon les exigences académiques, de revues de littérature.

**Variation** : publication de travaux ayant un intérêt pour les soins, la clinique, la recherche, publication d'études portant sur une évaluation de pratique professionnelle.

**Biographie** : publication d'articles présentant la vie et l'œuvre d'un auteur.

**Emergence** : publication d'études préliminaires aux recherches (études exploratoires, études pilotes).

## LES ÉTAPES DE LA SOUMISSION JUSQU'À LA PUBLICATION D'UN ARTICLE

Les tapuscrits d'articles originaux doivent obligatoirement être soumis directement sur la plateforme Editorial Manager® accessible via le site [www.asso-arsi.fr](http://www.asso-arsi.fr) à la rubrique Publications > Revue RSI > Proposer un article.

Le texte soumis doit être conforme rigoureusement aux instructions aux auteurs.

Tous les tapuscrits sont soumis au minimum à deux experts relecteurs pour un examen en double aveugle.

La rédaction se réserve le droit de refuser un article pour des raisons qui lui sont propres, ou de proposer aux auteurs, le cas échéant, des modifications, tant sur le plan du contenu que sur celui de la forme. Le choix des articles étant déterminé par la ligne éditoriale du comité de rédaction, il n'est pas possible de s'engager sur une date de parution.

Avant la dernière mise en page de la revue, il est demandé à l'auteur de relire, pour vérification et validation, son article au format PDF et de le retourner sous sept jours impérativement. A ce stade, il s'agit d'un ultime contrôle sans rajout possible.

Les textes soumis sont préparés spécifiquement et uniquement pour la revue Recherche en Soins Infirmiers. Les textes acceptés deviennent la propriété de l'éditeur et ne peuvent être reproduits dans d'autres publications en tout ou en partie sans l'autorisation de l'éditeur. L'éditeur a les droits exclusifs de l'article, de sa reproduction et de sa vente dans tous les pays. La revue Recherche en Soins Infirmiers se réserve le droit de modifier la disposition et les exigences de style, et de clarifier la présentation.

Lors de la parution de l'article il sera adressé à chaque auteur principal un exemplaire de l'article.

## INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

RSI apparait dans la liste des revues reconnues par l'International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE). Ainsi les instructions aux auteurs suivent les « *Recommendations for the Conduct, Reporting, Editing, and Publication of Scholarly work in Medical Journals* » que vous pouvez consulter à cette adresse : <http://www.icmje.org/>

Une traduction de la Haute Autorité de Santé est également proposée sur ce site : <http://www.icmje.org/recommendations/translations/>

### ■ Formatage du texte

Le texte sous format Word doit respecter les points suivants :

- la police Times New Roman, 12 points avec simple interligne, justifié et paginé
- toutes les lignes du texte doivent être numérotées (fonction Word : mise en page>numéros de lignes>continu)
- la longueur du texte (titre, résumé, figures, tableaux, références et annexes compris) ne doit pas excéder 25 pages ou 100 000 caractères espaces compris (20 000 pour la rubrique Emergence)
- le nombre de références ne doit pas excéder 50 citations ou 15 citations pour la rubrique Emergence. Les articles portant sur une analyse de concept ou une revue de littérature ne sont pas limités en nombre de références.
- les numéros de un à dix sont écrits en toutes lettres, sauf s'ils sont utilisés comme une unité de mesure ou dans les figures et tableaux
- les unités de mesure : données cliniques et biologiques sont indiquées en unités métriques (cm, g/l, mmHg, mg, kg, kg/m<sup>2</sup> ...)
- les sigles et acronymes : formuler l'intitulé in extenso lors de la première apparition dans le texte avec le sigle ou l'acronyme entre parenthèses. Si plusieurs lettres servent à composer l'acronyme, seule la première lettre du premier mot est en majuscule. Exemples : Adeli (Automatisation des listes), Haute autorité de santé (HAS), Association de recherche en soins infirmiers (Arsi).
- ne pas utiliser les caractères gras ou soulignés dans le texte
- ne pas utiliser les en-têtes et les pieds de page
- seuls, les mots en latin ou dans une langue étrangère (autre que le français) et le petit « p » en statistique sont en italiques. Les citations ainsi que les mots et expressions à mettre en relief sont placés entre guillemets.

## SOUSSION DU TEXTE

Elle se fait via la plateforme Editorial Manager® et suit les étapes suivantes :

### ■ Titre

Le titre, éventuellement un sous-titre, sans abréviation ni acronyme, en français et en anglais.

### ■ Auteurs

Titre : M, Mme,  
Prénom : première lettre en majuscule  
Deuxième prénom (facultatif)  
Nom de famille : en majuscule  
Fonction(s) : métier, grade universitaire (le plus élevé ou en cours), fonction  
Affiliation : affiliation(s), ville, pays  
Adresse e-mail

### Exemples

Julie DUPONT  
Infirmière, Ph.D, Cadre de santé, CHU de Nantes, laboratoire Inserm 007, Nantes, France

Pierre MARTIN  
Infirmier, M.Sc, Directeur des soins, Centre Hospitalier Dupont, Lille, France

Corinne DURAND  
Psychologue, Ph.D, Professeur, Université Lumière Lyon 2, France

Juliette DUBOIS  
Infirmière, Ph.Dc, Cadre de santé, Institut de formation en soins infirmiers, Nîmes, France

Liste des abréviations des grades universitaires :

B.Sc => Bachelier en sciences = Licence  
M.Sc => Maître en sciences = Master  
Ph.D => Docteur en sciences = Doctorat  
Ph.Dc=> Doctorant en sciences = Candidat au doctorat

L'adresse électronique (impératif), adresse postale et numéro de téléphone de l'auteur chargé des relations avec la revue doivent être renseignés lors de l'enregistrement sur la plateforme. Seule l'adresse courriel figurera sur le document publié

### ■ Résumés en français et en anglais

- Chaque résumé est de 150 à 200 mots, il doit présenter pour les articles de recherche, les rubriques suivantes :
  - introduction
  - contexte : résumer la revue de littérature en une seule phrase, ce qui permet de montrer la nécessité de l'étude
  - objectifs : énoncer clairement la question principale ou l'hypothèse de l'étude en une seule phrase
  - méthode : décrire la conception de l'étude, le public

concerné et les outils méthodologiques utilisés en trois ou quatre phrases

- résultats : décrire les principaux résultats dans un paragraphe concis. Cette section devrait être la plus descriptive
- discussion : base de la discussion uniquement sur les résultats déclarés. Décrire toute étude supplémentaire nécessaire
- conclusion

Ils ne doivent pas contenir de citations, ni de références.

## ■ Mots clés

Chaque article doit être accompagné de cinq mots-clés en français et en anglais

Les mots-clés doivent provenir en priorité du *Medical Subject Heading* (MeSH) <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/mesh> et de leur traduction française provenant d'un traducteur de mots-clés (Inserm <http://mesh.inserm.fr/mesh/index.htm>. ou HeTOP <http://www.hetop.eu/hetop/>).

Le thesaurus de la Banque de données en santé publique (BDSP) peut également être utilisé en deuxième intention <http://asp.bdsp.ehesp.fr/Thesaurus/>

## ■ Informations supplémentaires

### *Déclaration de conflits d'intérêts*

Il convient de mentionner pour chaque auteur selon les cas s'il existe ou non des conflits d'intérêts. Exemple : « les auteurs déclarent n'avoir aucun lien d'intérêt ».

### *Remerciements (facultatif)*

Pour les soutiens académiques et/ou professionnels, les financements de la recherche limités aux principaux contributeurs (le cas échéant).

## ■ Joindre le fichier du corps de texte

Afin de garantir l'anonymat de votre tapuscrit, veillez à ne pas insérer le nom des auteurs dans le fichier contenant le corps de texte (nom du fichier, en-tête ou pied de page).

Le texte du fichier joint sera organisé selon l'ordre suivant : titre en français, titre en anglais, résumé et mots-clés en français, résumé et mots-clés en anglais, remerciements, corps du texte, financements, déclaration de conflits d'intérêts, références, annexes. Les tableaux et figures seront insérés dans le corps de texte à l'endroit souhaité.

De façon générale, le corps du texte est organisé selon les chapitres suivants :

- introduction (contexte, objectifs, cadre de référence)
- matériel et méthode
- résultats
- discussion
- conclusion

Pour les articles de la rubrique biographie, l'organisation des chapitres est libre mais l'article devra contenir les éléments suivants :

- présentation de la personne, son expérience professionnelle
- ce qu'elle a produit
- les auteurs qui l'ont inspirée
- comment elle a influencé d'autres auteurs
- quels ont été les impacts sur les soins infirmiers
- dans un encart : les dates importantes de sa vie.

### *Notes de l'auteur (facultatif)*

Il est possible d'insérer des notes explicatives ou des commentaires pour préciser une information, une situation ou un événement. Dans ce cas, les insérer avec un exposant ou un événement. Dans ce cas, les insérer avec un exposant en utilisant la fonction « insérer une note de bas de page ». Exemple : « ...depuis les trente glorieuses<sup>1</sup> ... ».

## ■ Références

Les références doivent être présentées selon les normes conseillées par l'ICMJE (ou groupe de Vancouver) se référer à <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK7256/>

Les appels de références sont numérotés en chiffre arabe, par ordre d'apparition dans le texte, et placés entre parenthèses directement à la suite de l'élément de texte à référencer.

Si la référence est citée plusieurs fois dans un document, noter le numéro déjà utilisé.

Si plusieurs appels de référence sont cités en même temps : les séparez par une virgule. Si plusieurs appels de références concernent une liste de références consécutives : séparez la première de la dernière par un tiret.

Exemple : « En ce sens, les effets ressentis de la violence, tels que l'anxiété, les troubles du sommeil et l'absentéisme, sont conformes à ceux décrits dans les écrits scientifiques (20,26-29) ».

Pour mentionner le numéro de page d'une référence d'ouvrage, citer la page après le numéro de référence dans le texte. Exemple : (3,p.41).

A la fin de l'article, les références seront classées par numéro croissant (donc ne respecteront pas l'ordre alphabétique).

---

<sup>1</sup> Désigne une période de forte croissance économique au sein des pays de l'OCDE entre 1947 et 1974 environ (après la seconde guerre mondiale et avant le premier choc pétrolier).

S'il y a plus de six auteurs, noter nom et initiale(s) du prénom des six premiers auteurs séparés par une virgule puis « et al. ».

Les règles typographiques des références suivent la nomenclature spécifique de l'ICMJE. Les espaces avant et après les signes de ponctuation sont différents selon le type de référence (se reporter aux exemples). Seul le titre est dans la langue de la publication d'origine.

Quelques exemples :

### *Livre*

Pepin J, Ducharme F, Kérouac S. La pensée infirmière. 3e éd. Montréal: Chenelière éducation; 2010.

### *Chapitre de livre*

Hamonet C. Du mot au concept : cinquante ans de construction d'idées neuves. Dans: Les personnes en situation de handicap. 7e éd. Paris: Presses Universitaires de France; 2012. p.46-55.

Jovic L. La recherche infirmière : une utilité et un défi. Dans: Rothan-Tondeur M, directeur. Recherche infirmière et paramédicale : guide de rédaction d'un protocole de recherche. Paris: Maloine; 2015. p.18-20.

### *Article de revue*

Alderson M. Work structure in the chronic care setting: possible consequences for nurses' mental health. Can J Nurs Res. 2008 Sep;40(3):160-78.

Lefebvre H, Le Dorze G, Croteau C, Gélinas I, Therriault PY, Michallet B, et al. Un accompagnement citoyen personnalisé en soutien à l'intégration communautaire des personnes ayant subi un traumatisme craniocérébral : vers la résilience ? Rech Soins Infirm. 2013 Dec;(115):107-23. doi: 10.3917/rsi.115.0107.

L'abréviation du mois est en anglais (Dec pour December). Pour la numérotation de la page de fin, ne pas noter le chiffre des dizaines ou des centaines s'il est identique à la page de début.

Pour trouver l'abréviation du titre d'une revue, utiliser le répertoire des revues : <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/nlmcatalog/journals>

### *Thèse, mémoire*

Jovic L. La clinique dans les soins infirmiers : naissance d'une discipline. [Thèse de sociologie et sciences sociales]. Lyon: Université Lumière Lyon 2; 1998.

### *Document en ligne*

Coldefy M, Com-Ruelle L, Lucas-Gabrielli V. Distances et temps d'accès aux soins en France métropolitaine [En ligne]. Paris: Drees, Ministère des Affaires sociales et de la Santé; 2011. [cité le 8 janvier 2015]. Disponible: <http://www.drees.sante.gouv.fr/distances-et-temps-d-access-aux-soins-en-france-metropolitaine.8920.html>

### *Présentation des figures (schémas, illustrations et photographies), tableaux et annexes*

Les appels des figures et tableaux dans le texte doivent apparaître en chiffre arabe et entre parenthèses : (figure 1) (tableau 1). Chaque tableau comporte un titre et chaque figure une légende. Si les figures sont empruntées à d'autres auteurs l'autorisation de les utiliser doit être requise et la source doit être indiquée.

Les annexes sont numérotées en chiffre romain et sont placées en fin d'article après les références. Les tableaux et figures doivent être fournis au format Word. Les images numérisées devraient être de 300 dots per inch (dpi) en niveaux de gris (la revue est imprimée en noir et blanc) avec un format minimum de 15 x 20 cm sauf si la résolution est intentionnellement à un niveau inférieur pour des raisons scientifiques.